



*Meilleurs vœux de bonheur de toute l'équipe municipale de Teulat.
Que 2023 soit une année résiliente,
solidaire et fraternelle pour toutes et tous!*

**Sabine Mousson et son conseil municipal seront heureux de vous retrouver pour
la cérémonie des vœux et pour partager la galette des rois
le samedi 7 janvier 2023 à 17h à la mairie.**

Janvier
2023



A 16 ans, je me fais recenser:

Recensé en mairie entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois, je suis convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) vers 17 ans et 3 mois (au-delà, compter 9 mois après la date de recensement)

Dès ses 18 ans, pour une inscription à l'examen du permis de conduire, l'administré devra obligatoirement avoir effectué sa JDC.



Les emménagements se sont poursuivis dans les nouveaux lotissements pendant les vacances de Noël. Avec quatre nouveaux enfants faisant leur rentrée à Teulat en janvier, l'école compte désormais 66 élèves (52 l'année dernière - potentiellement 75 à la rentrée prochaine!). Un projet d'extension est actuellement en cours.

Retour sur le repas des aînés le 17 décembre

Merci à Fabrice QUENOLLE d'avoir régalingé la quarantaine de participants invités par la mairie!



RAPPEL ENQUETES PUBLIQUES - AUTOROUTE

Pour rappel, deux enquêtes publiques sont en cours concernant le projet d'autoroute Verfeil-Castres:

- ⇒ une enquête publique unique environnementale relative se déroule du lundi 28 novembre 2022 à 9h au mercredi 11 janvier 2023 à 17h sur le territoire de 33 communes des départements de la Haute-Garonne et du Tarn, ainsi qu'à la sous-préfecture de Castres. Tout le monde est invité à participer sur le registre papier tenu en mairie ou sur le registre numérique à l'adresse: <https://www.registre-numerique.fr/ep-liaison-autoroutiere-castres-toulouse/deposer-son-observation>
- ⇒ Une enquête publique parcellaire complémentaire à celle de l'année passée pour identifier de nouveaux propriétaires concernés se déroule du lundi 19 décembre 2022 à 9h au mercredi 25 janvier 2023 à 18h sur le territoire de 20 communes des départements de la Haute-Garonne et du Tarn, ainsi qu'à la sous-préfecture de Castres. Les propriétaires concernés directement par le tracé ayant reçu un recommandé ou dont le nom est affiché en mairie sont appelés à se manifester.

VEZ SIGNER EN MAIRIE LE COURRIER ADRESSÉ AU CONSEIL GENERAL CONTESTANT LA MANIÈRE DONT EST DEPLOYÉE LA FIBRE

La mairie a découvert à l'automne que l'arrivée de la fibre au village pour le début de l'année 2023 allait impliquer l'implantation d'environ 150 nouveaux poteaux, ce qui défigurera par endroit nos beaux paysages. Mis devant le fait accompli, nous avons toutefois exigé plusieurs RDV sur place pour étudier chaque demande au cas-par-cas.

Nous sommes très mécontents du choix des élus du département fait il y a plusieurs années de fibrer le Tarn en aérien et non en enterrant les réseaux, de faire vite plutôt que de faire bien. L'entretien des lignes aériennes sera de plus très onéreux (arbres, tempêtes...).

Vous avez été nombreux à manifester votre mécontentement en mairie. Nous avons donc rédigé un courrier pour faire remonter nos protestations et nous vous invitons à venir le signer avant la fin du mois de janvier au secrétariat de la mairie.